

ARDOCC et CONSEIL DEPARTEMENTAL de L' AISNE.
juin et juillet 2021

Par courrier en date du 8 avril, l'Ardocc a interrogé directement les instances départementales pour savoir si le département avait usé de l'opportunité financière offerte par l'Europe pour la relance de l'économie après la période de pandémie .

Sous signature de son Président, réponse a été faite le 16 juin dont copie ci-dessous .

En substance, l'Association est encouragée dans sa démarche mais il est exprimé d'une part que les enveloppes disponibles étaient consommées mais que, d'autre part , des possibilités futures pouvaient d'ores et déjà s'apercevoir .

Le courrier renvoie à un bureau de chargées de mission Europe .

Cette prise de contact a été faite avec ce bureau par mail, en signalant que l'Ardocc a pris entre temps contact, via le site internet, avec les institutions européennes , pour exposer son objet .

L'Europe a , dans un délai de moins d'une journée, répondu que les possibilités nouvelles étaient ouvertes et publiées par la Commission européenne pour les projets et financements via son bureau :

CREATIVE EUROPE DESK

Cette information a donc été répercutée à la Mission Europe du département le 22 juin .

Le 1er Juillet , réponse est faite , dont copie ci-dessous .

La mission locale ne serait pas compétente ..

L'Ardocc est encouragée à prendre contact directement avec CREATIVE EUROPE CULTURE.

Nous avons répondu à ce mail en exprimant que cette déclaration d'incompétence provenant d'un organe de l'Etat pour nous renvoyer directement à un dispositif de droit européen de droit commun, allait nous amener à saisir ce dispositif en déclarant l'accord et l'appui de la Puissance publique .

Pour les juristes et les personnes intéressées par la diplomatie, la situation peut presque s'apparenter à une non assistance et à un envoi d'un citoyen au front sans autre arme qu'une promesse cordiale de bonne chance ! .

De même que l'Ardocc a lancé une pétition au Parlement Européen, elle prendra contact avec le "Créative Europe Culture" , à titre bénévole .

Cet échange avec le Département se doit d'être diffusé de manière à ce que les citoyens soient bien informés des compétences et incompétences de certaines administrations dont les budgets de fonctionnement hypothèquent de manière importante les possibilités financières des projets d'utilité indéniable comme l'a reconnue le Ministère de la Culture .



www.aisne.com

territoire et au développement durable

Service du Budget et des Marchés

Tél. 03.23.24.87.51

Fax. 03.23.24.87.28

Affaire suivie par :

Emmanuelle DROMAS

03.23.24.87.51

edromas@aisne.fr

Laon, le 16 JUIN 2021

Monsieur Louis TREMOLIERES
Association pour la restauration du Donjon
de Coucy-le-Château
28, rue du Bois l'Abbé
02700 FRIERES-FAILLOUEL

N/Réf : DATEDD/SBM/ED/2021-1314

Objet : Restauration du donjon de Coucy-le-Château

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 08 avril 2021 par lequel vous souhaitez savoir si le Département a déposé un dossier au titre de l'appel à projets 2020-2021 du programme opérationnel FSE pour la restauration du donjon de Coucy-le-Château.

Le Conseil départemental de l'Aisne est gestionnaire d'une enveloppe financière dans le cadre du volet inclusion du Fonds Social Européen (FSE). Ce dernier a pour but de permettre le retour à l'emploi des personnes très éloignées de l'emploi.

Le Département ne dépose pas de demande de subvention, il est gestionnaire d'une enveloppe FSE afin de favoriser le retour à l'emploi sur le territoire. Dans le cadre de cette mission, le Département lance régulièrement des appels à projets pour financer des opérations favorisant l'insertion professionnelle. L'appel à projet 2020-2021 auquel vous faites référence dans votre courrier a été lancé par le Département jusque fin avril pour financer spécifiquement l'animation et la coordination de l'offre d'insertion, celui-ci est maintenant clôturé.

La période de programmation 2014-2020, fixant le cadre d'intervention du FSE, touche à sa fin. Un dernier appel à projet sera publié en juin portant sur l'accompagnement vers l'emploi. Cependant, il s'agit d'un appel à projet particulier concernant un porteur de projet ayant déjà une connaissance du FSE et de ses spécificités. Le reste de l'enveloppe financière allouée au Département pour cette période ayant été consommé, d'autres appels à projets ne seront pas lancés en 2021.

La nouvelle programmation 2021-2027 n'a pas encore débuté, le programme opérationnel fixant le cadre d'intervention du FSE étant encore en cours de rédaction. Lorsque celui-ci sera finalisé, des appels à projets pourront être lancés courant 2022, toujours sur la thématique de l'insertion.

Toute correspondance doit être adressée à M. le Président du Conseil Départemental
Direction de l'aménagement du territoire et du développement durable
Hôtel du Département - Rue Paul Doumer - 02013 LAON Cedex - Tél. 03 23 24 87 87 - Fax : 03 23 24 87 28

Si vous souhaitez monter un projet construit autour de l'insertion professionnelle, je vous invite à prendre contact avec la cellule Europe qui pourra vous expliquer les démarches pour déposer une demande de subvention :

- Auriane PERREIN Chargée de mission Europe - 03 23 24 68 29 - aperrein@aisne.fr
- Aurélie KERMAD Chargée de mission Europe - 03 23 24 62 12 - akermad@aisne.fr

Cependant, si votre projet n'est pas en lien avec l'insertion professionnelle, vous ne pourrez pas bénéficier du FSE.

Je connais l'importance que vous accordez à la symbolique d'un financement européen pour la restauration de ce monument mais des règles précises s'appliquent pour chacun des dispositifs.

Je vous remercie d'avoir porté à ma connaissance la correspondance du Chef de Cabinet de Madame la Ministre de la Culture, qui laisse espérer une avancée du projet de dégagement et de restauration des parties du donjon conservées sous les décombres. Je me félicite de ce regain d'intérêt du Centre des Monuments Nationaux pour cet édifice majeur du Département.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

Le Président du Conseil départemental

Nicolas FRICOTEAUX

Mail ARDOCC à la Mission EUROPE départementale en date du 2 juillet

Chère Madame,

Par un récent mail, l'Ardocc a porté à votre connaissance la pétition au Parlement Européen sous numéro d'enregistrement .0702-21.

Avant que de faire des remarques quant à votre réponse, l'Association se doit de rappeler qu'elle n'agit pas pour son intérêt . Elle propose et exprime l'avis de citoyens placés hors des administrations publiques de manière désintéressée .

S'il existe plusieurs bureaux de Mission pour l'Europe auprès de plusieurs administrations , nous ne pouvons que nous en réjouir mais pas de celle d'être renvoyés de l'une à l'autre en fonction de critères techniques obscurs pour nous . Les subtilités entre culture, patrimoine, formation professionnelle , réinsertion , région, département commune sont autant d'alibis d'une administration publique qui cultive la technocratie mais pas du tout l'écoute de la voix populaire et sa responsabilité historique et diplomatique.

Il n'est pas inutile que soit rappelé ici que c'est l'Etat français qui, en ne faisant rien, entretient le message de haine envers le peuple allemand . et que ,actuellement, l'Etat français vit au crochet des travailleurs allemands, qui travaillent plus, plus longtemps pour des retraites moindres.

Comme vous l'avez sans doute découvert dans le mail d'annonce concernant la pétition, l'Ardocc a déjà introduit en 2004 , la même pétition . A l'époque , l'Europe, via Cultura 2000 proposait des financements à 90% pour des projets présentés par trois associations européennes . Pour la réhabilitation de Coucy, la soumission d'une demande était quasiment acquise mais c'est l'Etat seul qui était et est toujours propriétaire des lieux et il fallait donc que la pétition passe. La France ne l'a pas laissée passer car c'est la seule explication que nous avons quant à la mise aux oubliettes de cette pétition

A l'étranger, nous savons que notre démarche est bien comprise . En France aussi mais hélas pas du tout du côté de notre administration publique. Tous les citoyens savent combien nos monuments nationaux sont en danger sous la mainmise de l'Etat . Le département, la Région, la commune , toutes ces administrations ne peuvent que déplorer la mainmise du Centre des Monuments Nationaux qui s'exonère de toute responsabilité devant les parties prenantes de la Puissance publique .

Votre réponse loin d'être décevante, car elle ouvre diverses fenêtres, confirme cependant que la puissance publique dont le département se revendique , n'est qu'un tigre de papier .

Toutefois qu'il soit bien acquis que les démarches que vous nous conseillez seront faites en signalant l'approbation tacite du département en tant que tel . Nous ne demanderons aucune rétribution pour les travaux faits au nom du Département et nous souhaitons pouvoir continuer de bénéficier de la bienveillance et compréhension de cette autorité .

Il va de soi que cette réponse concerne le Département en tant que tel : Conseil et Préfecture .

Avec mes meilleures salutations.

de @aisne.fr>
à "Louis TREMOLIERES" <louis.tremolieres@orange.fr>
date 01/07/21 17:24
objet **RE: Rebuilding of the most powerful dungeon in the World**

Bonjour Monsieur TREMOLIERES,

Je vous remercie pour vos transmissions.

Concernant la possibilité de recourir aux fonds européens pour le financement de votre projet, les marges de manœuvre semblent malheureusement restreintes au regard de la thématique (patrimoine) et de la nature du projet (travaux de restauration).

Néanmoins, plusieurs entrées peuvent être envisagées. Je vous encourage à prendre contact avec le référent en France du programme CREATIVE EUROPE CULTURE qui sera le mieux à même de vous conseiller dans la construction d'un projet qui satisfait à la fois les critères du programme et vos besoins de financement.

J'ai consulté le projet de programme opérationnel FEDER-FSE de la Région Hauts-de-France pour la période 2021-2027, il n'y a pas d'entrée « patrimoine » ou « culture ». Cependant, des dispositifs de droit commun existent, vous pouvez les consulter sur le site de la Région : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/>

N'hésitez pas également à entrer en contact avec les services de la Région, qui pourront vous renvoyer vers leur mission Europe le cas échéant (explorer peut-être avec eux la piste du FEADER – Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural – mais il me semble que les mesures de développement local seront adossées aux sous-programmes LEADER pour la prochaine période de programmation).

La Cellule Europe du Département s'occupe surtout de la gestion du Fonds Social Européen, qui n'est pas indiqué pour votre projet. En effet, le FSE intervient dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle afin de favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Nous ne sommes donc pas compétents pour vous aider dans vos recherches de financement, mais nous nous attachons à vous donner les informations dont nous disposons et à vous orienter vers le bon interlocuteur.

Je vous souhaite bonne continuation dans vos recherches et espère que votre projet se concrétisera.

Respectueusement,

Cordialement,

XXXXXXXXXXXXXXXXX

Département de l'Aisne

Direction de l'Aménagement du territoire et du
Développement durable

Service des politiques territoriales, de
l'Attractivité et des Affaires Européennes

Chargée de mission Europe

De : Louis TREMOLIERES <louis.tremolieres@orange.fr>

Envoyé : mardi 22 juin 2021 10:46

Objet : tr: Rebuilding of the most powerful dungeon in the World

Chère Madame,

Je fais suite au courrier du Président du Conseil départemental en date du 16 juin sous référence

DATEDD/SBM/ED/2021-1314 et vous confirme que notre Association pour la restauration du donjon de Coucy le château, agit tant auprès des institutions nationales qu'européennes pour mettre un terme à l'état de ruine et réhabiliter le site dans sa splendeur afin d'en faire le monument symbole de paix entre les peuples français et allemand et aussi comme monument symbole de la construction européenne en cours .

Le ministère de la Culture français a manifesté plus d'attention pour ce projet récemment mais les résultats concrets tardent.

Se tourner vers les Institutions Européennes et leurs possibilités financières paraît très conforme à l'objet social de notre association (Voir www.donjondecoucy.com pour les actions passées de l'association) et nous savons que ce projet est unanimement soutenu par les opinions publiques de l'Europe entière voire du monde .

M Fricoteaux dans son courrier suggère la présentation d'une demande dans le cadre des enveloppes du FSUE aussi appelé plan de relance . La formulation d'une demande dans l'un quelconque des fonds n'est pas impossible mais serait assez réducteur et difficile à gérer dans une optique de moyen terme car le projet nécessite plusieurs années pour aboutir au seul résultat final souhaité et souhaitable.

Concrètement, le déblaiement nécessite une enveloppe de 3 millions d'euros sur 2 années avec une quinzaine de personnes.

Le redressement du donjon en seconde phase de l'ordre de 50 à 100 millions .

Ce site ancien drainait déjà un flot de visiteurs qui faisait du site le troisième site le plus visité de France avant sa destruction en 1917 . L'affluence des visiteurs, tant pendant les travaux qu'après, rentabilisera très vite le chantier .

Comme je l'ai dit en cours d'entretien, j'ai saisi par mail les services de la Commission Européenne concernée par le FSUE et vous prie de trouver ci-après leur réponse . Ils évoquent le "Creative europe desk" et les pages de l'agence mentionnent des possibilités financières pour la culture assez substantielles et moins conjoncturelles .

Il y a donc apparemment plusieurs possibilités et les organisations privées et publiques qui veulent la restauration du site sont forcément très désireuses de présenter un , voire plusieurs dossiers auprès des fonds susceptibles de permettre au mieux une avancée concrète .

Nous sommes donc très demandeur d'une aide de la part de la Mission Europe du Département, car c'est l'organisme public qui est naturellement le porte parole le plus proche des souhaits des populations locales .

En vous remerciant pour vos conseils et avis et en vous assurant de notre entière disponibilité.

pour l'Ardocc
louis Trémolières
0323525834

> Message du 22/06/21 09:15
> De : "EACEA-B1@ec.europa.eu" <EACEA-B1@ec.europa.eu>
> A : "louis.tremolieres@orange.fr" <louis.tremolieres@orange.fr>
> Copie à : "eacea-info@ec.europa.eu" <eacea-info@ec.europa.eu>
> Objet : Rebuilding of the most powerful dungeon in the World

Dear Sir,

Thank you for your message and for your interest in the Creative Europe Programme.

New calls are published on the Agency's website ([Home | Culture alevaskand Creativity \(europa.eu\)](#)), and all information you require to learn about the various funding schemes and to make applications will be published on the European Commission's Funding and Tender Opportunities Portal (<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>).

In addition, **you may want to contact our colleagues at the [Creative Europe Desk](#)** located in your country (France) for questions and assistance related to the programme.

Best regards

Kareen Levasseur

Secretary

CULTURE UNIT

-----Original Message-----

From: eacea-info@fpfis.tech.ec.europa.eu <eacea-info@fpfis.tech.ec.europa.eu>
Sent: Monday, June 21, 2021 3:33 PM

To: EACEA-INFO <eacea-info@ec.europa.eu>; EACEA-INFO <eacea-info@ec.europa.eu>
Subject: General questions

Trémolières louis for ARDOCC (not verified) (louis.tremolieres@orange.fr)
sent a message using the contact form at

https://www.eacea.ec.europa.eu/contacts/general-questions_en

The sender's name

Trémolières louis for ARDOCC

The sender's email

louis.tremolieres@orange.fr

Subject

Rebuilding of the most powerful dungeon in the World

Message

ARDOCC (association pour la restauration du donjon de Coucy-le château) has tried since many years to remove the state of ruin ,and therefore get rid the message of hate , telling " Coucy has to stay in ruin to show to the future generations the barbarity of the german people ". The governements of France seem to be reluctant to any move because of diplomatic and political reasons (German army has managed the blowing and the Traité de Versailles failed repair) .

Almost all french citizens ashamed the immobilism of the Governments . An amount of about 3 millions euro is needed to erase the ruin and about 80 millions to rebuild one of the most iconic monuments of the european middle-age .

The monument is owned by the french state through Centre des Monuments nationaux but many other public organisations wish the end of the state of ruin and the revival of COUCY-LA-MERVEILLE., namely, Commune de Coucy, Conseil départemental de l'Aisne, Région des Hauts de France .

Beyond the parralysis within the french administrations , Europa(Commission and have means to do something , either by financing directly or by forcing France to lead the restitution of a masterpiece to the european civilization .

ARDOCC promote rebuilding as monument symbol of peace between french and german peoples and as symbol for the european construction ..

May we have informations upon the possibilities of the FSUE on this, yet
unsolved, spiritual et material disaster ?